

DIX EXIGENCES POUR LA PRÉSIDENTIELLE

LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE 2021

4 juillet 2021



Les 2, 3 et 4 juillet 2021, le Cercle des économistes a réuni plus de 350 intervenants de toutes les sensibilités, du monde académique, économique, syndical et social pour les 21e Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence autour de la thématique « Saisir l'avenir, ensemble ». Trois jours de débats ouverts à tous pour penser la société de demain.

Le défi est immense ! Les membres du Cercle des économistes sont convaincus que nous sommes au moment crucial où nous devons définir ce que sera notre société pour les décennies à venir. Les exigences ne sont pas de retrouver l'équilibre d'avant-crise, mais de donner une véritable trajectoire de croissance soutenable à la France. Aussi, relever ce défi revient à traiter deux questions essentielles.

Quel avenir pour le capitalisme ? Nos sociétés ont connu des modifications profondes au cours des dernières décennies. Renouveler notre conception de l'économie est indispensable pour ne pas subir les effets néfastes de ses mutations et nous saisir des formidables opportunités qu'elles représentent. Mais alors que cette première question nous invite à penser le plus long terme, nous devons faire l'effort du pragmatisme nécessaire à la relance.

Comment la France peut-elle réellement rebondir ? Après une mobilisation massive, rapide et efficace des outils de politique économique au cours de la crise, de nombreux écueils sont à éviter pour construire une économie résiliente, moins inégalitaire, tournée vers l'avenir et réellement soucieuse de l'environnement.

Ces deux questions majeures nous conduisent à formuler 10 propositions issues des réactions des membres du Cercle des économistes¹ et des débats tenus lors des 56 sessions de ces Rencontres. Elles ne sont évidemment pas les seules solutions pour y répondre, mais sont sûrement les plus urgentes et les plus structurantes. Ces propositions doivent nourrir le débat au sortir de la crise et à un an de l'élection présidentielle.

Nous sommes conscients qu'une partie des propositions formulées ci-dessous suppose un financement public supplémentaire. Il convient de faire évoluer le cadre monétaire et budgétaire français et européen avec un principe simple : un centre de coût devient un centre budgétaire autonome. Mais cela ne suffit vraisemblablement pas et il faut envisager une réallocation des dépenses publiques qui permette de ne pas augmenter le niveau des prélèvements obligatoires.

¹ A l'exception d'Agnès Benassy-Quéré, Laurence Boone, Benoît Coeuré et Claire Waysand que leur statut institutionnel oblige à un devoir de réserve.

1 – La formation et les qualifications

PROPOSITION 1 Lutter contre le déficit de formation et de qualifications en France.

- **Donner la priorité au financement de l'éducation dès la petite enfance où se déterminent les inégalités** en réorganisant le temps de présence, la formation et la rémunération du corps enseignant.
- **Intégrer massivement les entreprises dans le processus de développement des qualifications tout au long de la vie et de requalification des 1,5 million de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET).** Ceci passe vraisemblablement par le financement d'une augmentation massive du nombre d'écoles de la seconde chance.

2 – La jeunesse

PROPOSITION 2 Généraliser la **Garantie jeunes** à tous les étudiants, les apprentis, les jeunes travailleurs précaires et les NEET, indépendants financièrement. Bien entendu, elle prendrait en compte la spécificité des catégories précédentes. Le financement de cette mesure doit être lié à la réforme des retraites.

3 – La réforme des retraites

PROPOSITION 3 Intégrer pleinement la réforme des retraites dans les grandes propositions des programmes des candidats aux élections présidentielles car le débat sur la nécessité de faire cette réforme des retraites avant l'élection est lancé avec beaucoup d'acuité.

- **Mettre l'augmentation du nombre d'annuités au cœur de la réforme est une condition de sa réussite**, et évitera un débat stérile sur l'âge de départ à la retraite.
- **Compléter cette réforme des retraites par des dispositifs de solidarité.** Deux solutions doivent au moins être mises en place. D'abord, l'octroi de crédits d'annuités supplémentaires dans certaines situations, notamment les congés parentaux, la pénibilité ou encore la compensation des écarts d'espérance de vie entre catégories socioprofessionnelles. Ensuite, la mise en place d'un revenu minimum décent pour toutes les catégories fragiles telles que les femmes seules sans emploi de plus de 60 ans ou les seniors de plus de 80 ans touchant de faibles retraites.

4 - Le soutien des bas salaires

PROPOSITION 4 Soutenir les bas salaires des métiers de la « première ligne », publics et privés, dont nous ne pouvons plus ignorer le manque de considération salariale au vu de leur utilité sociale et de leur pénibilité.

- Lancer un « Grenelle des bas salaires » afin d'augmenter sensiblement les minima salariaux des branches professionnelles dont les salaires sont les plus faibles, par exemple dans la distribution, la restauration, le nettoyage, la santé ou l'agroalimentaire.
- Revaloriser vraiment la rémunération du personnel soignant, des enseignants et des enseignants-chercheurs de la fonction publique.

5 - L'utilisation efficace de l'épargne des Français pour l'investissement

PROPOSITION 5 Instaurer une garantie publique partielle de l'épargne des ménages lorsqu'elle est investie dans les fonds propres des TPE et PME, sous contrainte de niveau de patrimoine. Ce dispositif, destiné aux épargnants moyens, garantirait une partie des investissements les plus risqués, à savoir ceux dont la rentabilité se situe dans le long terme. Le risque de financement de l'économie serait ainsi porté à la fois par l'Etat et par les ménages, qui contribueraient d'autant plus au développement de l'activité économique.

6 - La compétitivité industrielle

PROPOSITION 6 Renforcer la compétitivité industrielle française en réduisant, parmi les impôts de production, ceux qui pénalisent davantage ces secteurs (contribution sociale de solidarité des sociétés, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en prenant en compte les subventions afin de converger vers les niveaux d'imposition et de subventions européens.

7 - Les innovations de rupture

PROPOSITION 7 Créer un écosystème à deux niveaux, favorable aux innovations de rupture.

- **Au niveau européen, sur le modèle des BARDA et DARPA américaines, renforcer le modèle d'agences de recherche de projets**, où l'on finance des projets portés par des équipes de recherche extérieures, **plutôt que le modèle d'agences de recherche de moyens** où la recherche est menée par des salariés internes. **Cette transformation doit être accompagnée d'une acceptation du risque et de pertes financières potentielles par des agences publiques**, car le risque est élevé en matière d'innovations de rupture.
- **Au niveau français, trois mesures doivent être prises. D'une part, réorganiser les institutions publiques de recherche** (CEA, INSERM, CNES, etc.) pour éviter les doublons et concentrer le financement de la recherche sur les innovations de rupture. **D'autre part, porter les dépenses de recherche et développement françaises à 3% du PIB**. Cette augmentation de 20 milliards d'euros par an nous portera au niveau des grandes nations innovantes comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou les pays du Nord de l'Europe. **Enfin, améliorer réellement l'efficacité du Crédit Impôt Recherche (CIR) envers les PME**, en liant les seuils de déduction à l'importance de la R&D dans le chiffre d'affaires de l'entreprise, sans en modifier l'enveloppe totale. Ceci reviendra à réorienter le CIR vers les PME.

8 – Les règles budgétaires européennes

PROPOSITION 8 Revoir les critères de déficit et de dette de Maastricht et du Pacte de stabilité et de croissance, qui ne correspondent plus à la réalité européenne. **La vraie question est celle de leur soutenabilité.** Il est souhaitable, au niveau français et de la zone euro, d'adopter une approche par règle de dépense plutôt que par déficit, c'est-à-dire privilégier une logique de résultat des politiques publiques plutôt que de moyens, mis en œuvre par des centres de coûts responsables. Cette approche pluriannuelle des dépenses publiques des centres de coûts prend tout son sens dans le cadre de leur responsabilisation.

9 - La coopération internationale autour de la cybersécurité

PROPOSITION 9 Réagir face au risque cyber par l'instauration d'une conférence internationale sur la cybersécurité pour s'accorder sur des règles internationales en matière de guerre cyber, sur le modèle des conventions de Genève.

10 – La transition écologique

PROPOSITION 10 Activer les trois leviers indispensables pour atteindre l'objectif de l'Union européenne de neutralité carbone en 2050.

- **Élargir le marché européen d'échange des quotas d'émission de CO2 à tous les secteurs d'activités de production.** Redistribuer les revenus de ce marché carbone aux ménages sous forme de prime pour compenser l'effet anti-redistributif de la taxe carbone et encourager la consommation d'actifs décarbonés (changer son véhicule pour un véhicule moins polluant, sa chaudière, isoler son logement...);
- **Supprimer dès à présent les attributions gratuites de quotas d'émission de CO2 au sein de l'Union européenne ;**
- **Utiliser une partie des recettes du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) comme proposé par la Commission européenne pour financer la décarbonation dans les pays les plus polluants.**